

La prochaine séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2024

Ouverture de la séance extraordinaire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration générale et finances

1.1 Adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2025

1.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2025, 2026, 2027

Période de questions

Levée de la séance extraordinaire



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, mardi le 10 décembre 2024, 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Yves Gnocchini	Mona Beulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : M. Richard Joyal, directeur général et trésorier et
Mme Catherine Nadeau, directrice adjointe et greffière.

24-12-387

Ouverture de la séance

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil ouvre la séance à 19h00.

ADOPTÉE

24-12-388

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Mana Beulac
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

24-12-389

Adoption du budget de fonctionnement pour l'exercice financier 2025

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

D'adopter, tel que déposé, les prévisions budgétaires de fonctionnement pour l'année 2025 au montant de 7 568 000 \$.

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025**

	Budget 2025	%	Budget 2024	%	Variation \$	%
REVENUS						
TAXES						
Taxes générales	3 103 480 \$	41,01%	2 833 280 \$	41,18%	270 200 \$	9,54%
Taxes sur les terrains vagues desservis	252 320 \$	3,33%	142 890 \$	2,08%	109 430 \$	76,58%
Taxes - autres compensations services municipaux	3 300 \$	0,04%	3 220 \$	0,05%	80 \$	2,48%
Eau	555 250 \$	7,34%	553 270 \$	8,04%	1 980 \$	0,36%
Égout	338 420 \$	4,47%	331 560 \$	4,82%	6 860 \$	2,07%
Matières résiduelles	284 710 \$	3,76%	281 990 \$	4,10%	2 720 \$	0,96%
Compteurs d'eau	80 000 \$	1,06%	60 000 \$	0,87%	20 000 \$	33,33%
Écocentre	62 640 \$	0,83%	54 560 \$	0,79%	8 080 \$	14,81%
Total des taxes et des tarifications	4 680 120 \$	61,84%	4 280 770 \$	61,93%	419 350 \$	9,84%
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	359 230 \$	4,75%	246 400 \$	3,58%	112 830 \$	45,79%
IMPOSITION DE DROITS	234 460 \$	3,10%	204 000 \$	2,97%	30 460 \$	14,93%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	1 751 780 \$	23,15%	1 668 260 \$	24,25%	83 520 \$	5,01%
INTÉRÊTS	162 000 \$	2,14%	139 000 \$	2,02%	23 000 \$	16,55%
TRANSFERTS	380 410 \$	5,03%	361 570 \$	5,26%	18 840 \$	5,21%
TOTAL DES REVENUS	7 568 000 \$	100,00%	6 880 000 \$	100,00%	688 000 \$	10,00%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 347 740 \$	19,41%	1 167 210 \$	18,80%	180 530 \$	15,47%
POLICE	231 020 \$	3,33%	218 960 \$	3,53%	12 060 \$	5,51%
INCENDIE	832 610 \$	11,99%	755 210 \$	12,16%	77 400 \$	10,25%
TRANSPORT	792 220 \$	11,41%	712 590 \$	11,47%	79 630 \$	11,17%
HYGIÈNE DU MILIEU	1 613 500 \$	23,24%	1 462 210 \$	23,55%	151 290 \$	10,35%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	40 000 \$	0,58%	40 000 \$	0,64%	- \$	0,00%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	315 910 \$	4,55%	310 340 \$	5,00%	5 570 \$	1,79%
LOISIRS ET CULTURE	1 272 750 \$	18,33%	1 072 160 \$	17,27%	200 590 \$	18,71%
FRAIS DE FINANCEMENT	496 250 \$	7,15%	471 320 \$	7,59%	24 930 \$	5,29%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	6 942 000 \$	100,00%	6 210 000 \$	100,00%	732 000 \$	11,79%
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	626 000 \$	8,27%	670 000 \$	9,74%	(44 000) \$	-8,57%
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES						
FINANCEMENT						
Remboursement de la dette à long terme	596 920 \$	100,00%	559 740 \$	100,00%	37 180 \$	6,64%
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	596 920 \$	100,00%	559 740 \$	100,00%	37 180 \$	6,64%
AFFECTATIONS						
Activités d'investissement	- \$	0,00%	87 880 \$	79,70%	(87 880) \$	0,00%
Produits de cession - Terrain	(75 000) \$	0,00%	(75 000) \$	0,00%	- \$	0,00%
Fonds réservé - Fonds de roulement	131 080 \$	450,76%	97 380 \$	88,32%	33 700 \$	34,61%
Appropriation - surplus accumulé	- \$	0,00%	- \$	0,00%	- \$	0,00%
Réserve - Élections	(27 000) \$	#DIV/0!	- \$	#DIV/0!	(27 000) \$	0,00%
Total affectations	29 080 \$	450,76%	110 260 \$	168,02%	(81 180) \$	-73,63%
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	- \$		- \$			

ADOPTÉE

24-12-390

Adoption du programme triennal en immobilisations 2025-2026-2027

Proposé par la conseillère Marie-Josée Lamothe
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

D'adopter, tel que déposé, le programme triennal en immobilisations 2025-2026-2027.

**Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027**

DESCRIPTION	COÛTS 2025	COÛTS 2026	COÛTS 2027	TOTAL
ADMINISTRATION				
Relocalisation de l'Hôtel de Ville	840 000 \$			840 000 \$
Amélioration locative - Hôtel de Ville	525 000 \$			525 000 \$
Infrastructures informatiques			50 000 \$	50 000 \$
ADMINISTRATION - TOTAL	1 365 000 \$	- \$	50 000 \$	1 415 000 \$
INCENDIE				
Aménagement intérieur de la nouvelle caserne	75 000 \$			75 000 \$
Camionnette avec boîte		250 000 \$		250 000 \$
INCENDIE - TOTAL	75 000 \$	250 000 \$	- \$	325 000 \$
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE				
Aménagement de terrains de pickleball	250 000 \$			250 000 \$
Amélioration des espaces à l'aréna	123 500 \$	50 000 \$	50 000 \$	223 500 \$
Module de jeux - Parc des Petits Mousles	20 000 \$			20 000 \$
Aménagement d'un parc canin	25 000 \$	- \$	- \$	25 000 \$
Acquisition de lumières d'hiver	25 000 \$			25 000 \$
Aménagement d'un quai nautique	10 000 \$			10 000 \$
Aménagement d'une piste de BMX	6 500 \$			6 500 \$
Ameublement - Centre Georges-Perron	6 000 \$			6 000 \$
LOISIRS ET CULTURE - TOTAL	488 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	588 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Remplacement de la prise d'eau brute - usine de filtration	2 170 000 \$			2 170 000 \$
Réfection infrastructures - rue Taylor, Phillipsburg et Dutch	6 500 000 \$			6 500 000 \$
Mise à niveau de l'usine de filtration	100 000 \$	100 000 \$	50 000 \$	250 000 \$
Plan directeur pluvial - Réduction des surverses	60 000 \$		- \$	60 000 \$
Purpeur d'eau - rue du Château d'eau	8 000 \$		- \$	8 000 \$
Branchement au réseau sanitaire - Usine de filtration		35 000 \$		35 000 \$
Réfection des infrastructures		2 500 000 \$	2 600 000 \$	5 100 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU - TOTAL	8 838 000 \$	2 835 000 \$	2 650 000 \$	14 123 000 \$
TRAVAUX PUBLICS				
Aménagement d'un trottoirs et asphaltage - rue Rix	60 000 \$			60 000 \$
Asphaltage de rues		150 000 \$	150 000 \$	300 000 \$
Acquisition de matériel roulant	360 000 \$		350 000 \$	710 000 \$
Réparation de la passerelle - rue Rivière - de l'Église	30 000 \$			30 000 \$
Remplacement des lumières - terrain de balle et tennis	25 000 \$	- \$		25 000 \$
Acquisition d'un treuil forestier	5 000 \$			5 000 \$
Construction du garage municipal	- \$	- \$	6 000 000 \$	6 000 000 \$
TRAVAUX PUBLICS - TOTAL	480 000 \$	150 000 \$	6 600 000 \$	7 130 000 \$
GRAND TOTAL	11 224 000 \$	3 085 000 \$	9 260 000 \$	23 569 000 \$
FINANCEMENT				
Emprunt à long terme	4 483 000 \$	1 950 000 \$	4 500 000 \$	10 933 000 \$
Excédent de fonctionnement (surplus)	1 654 000 \$	260 000 \$	100 000 \$	2 014 000 \$
Revenus de fonctionnement	- \$			- \$
Fonds de roulement	249 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	349 000 \$
Subventions gouvernementales	4 733 000 \$	700 000 \$	4 600 000 \$	10 033 000 \$
Autres promoteurs et villes	105 000 \$	125 000 \$	- \$	230 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	11 224 000 \$	3 085 000 \$	9 260 000 \$	23 569 000 \$

** Ces coûts sont des estimations et sont sous réserve de modifications

ADOPTÉE

N.M.

Une période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 6 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue par courriel.

Une (1) citoyenne s'est prévaluée de la période de questions comme suit :

- Concernant le 75 000 \$ pour le terrain sur le coin de la rue Cyr et de l'Église, s'il y a quelqu'un d'autre qui veut acquérir le terrain, est-ce qu'il peut?
- Est-ce qu'il y a déjà eu des permis de soumis?
- Le 525 000 \$ prévu au budget pour l'amélioration locative de la Caisse populaire, est-ce que ça comprend le déménagement de l'hôtel de ville?
- Allez-vous faire quelque chose pour protéger l'emblème, le clocher de l'hôtel de ville?

24-12-391

Levée de la séance extraordinaire

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que la séance soit levée à 19h28.

ADOPTÉE

Claude Dubois, maire

M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière